

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 décembre 2019

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHABRELOCHE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Christian GENEST, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 15 **présents** : 12 **votants** : 13

PRESENTS : GENEST Christian, DUBOST Jean-Pierre, CARTON Mireille, MOUSSET Christophe, SOANEN Claudine, GRANADOS Alain, ROSE Olivier, FERRET Christian, GAMEIRO Fabienne, TARRERIAS Stéphanie, PERRIN Isabelle, BRETTON Julien.

ABSENTS : GUILHAUMON-ARAUJO Fabienne, VENTAS Annie, FAYE Jean-Baptiste.

POUVOIRS : FAYE Jean-Baptiste à GENEST Christian

Claudine SOANEN a été élue secrétaire pour la séance.

OBJET: 57- PROGRAMME FIC- VOIRIE COMMUNALE 2020

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les aides financières attribuées par la Conseil Départemental dans le cadre du Fond d'Intervention Communal (FIC), et indique que les collectivités doivent indiquer leurs prévisions pour bénéficier de ces aides pour 2020 et 2021 et déposer leur dossier pour 2020 avant le 31/12/2019.

Il présente le programme de travaux pour 2020 en matière de voirie Communale et précise que le coût estimatif se monte à 55 218.50€ HT.

Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents DECIDE :

- **d'approuver** le dossier de voirie communale présenté
- **de solliciter** une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du FIC en priorité 1 pour le programme de voirie 2020 pour un montant de 55 218.50€ HT.

OBJET: 58- COUPE DE BOIS SECTION CHEZ ROCHE

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil qu'une coupe de bois peut être envisagée sur un bien de section appartenant aux habitants de la Roche comprenant le village de Chez ROCHE, cadastrée AY 13 lieu dit Puridet sur la Commune de Celles sur Durolle.

L'entreprise LIVRA-BOIS propose d'effectuer une coupe rase de la parcelle pour un montant global de 16 200€.

Monsieur le maire indique le produit sera encaissé sur une page annexée au budget et pourrait permettre de réaliser des travaux de réfection de voirie communale dans le village et son accès.

En outre il signale que la Commune de Celles a payé par erreur la taxe foncière pour cette section depuis plusieurs années. Il propose le remboursement des sommes indument versées à celle-ci.

Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents DECIDE :

- **d'approuver la vente de la coupe de bois à l'entreprise en charge des travaux.**
- **d'approuver le remboursement des taxes foncières réglées par la Commune de Celles sur Durolle pour la section des habitants de La Roche**
- **qu'une provision du montant de la vente sera inscrite au budget 2020 en recettes et en dépenses équivalente sur la page annexe de la section de La Roche pour des travaux de voirie communale pour l'accès et dans le village des ayants droits.**

OBJET: 59- REPRISE DU SEIPT PAR CCTDM

Madame Isabelle PERRIN, conseillère déléguée au Syndicat Informatique du Pays Thiernois, rappelle aux membres du Conseil que l'activité du Syndicat est perturbée depuis l'arrêt maladie de l'agent, et voit également son devenir très précaire par le départ annoncé de certaines collectivités.

Suite à une rencontre avec la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne afin de trouver une solution pour perpétuer l'activité des communes adhérentes sans bouleverser leur fonctionnement, et le devenir de l'agent en poste, une reprise de l'activité est envisagée par la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2020. Une délibération a été prise en ce sens par le syndicat et les conseils municipaux concernés doivent délibérer pour valider cette décision.

Monsieur le maire demande l'avis du Conseil Municipal sur cette décision.

Considérant la situation actuelle du Syndicat et la nécessité de la poursuite du service,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présente,

- **DONNE un avis favorable au projet de reprise de l'activité et des contrats de maintenance du Syndicat informatique du Pays Thiernois par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne au 1^{er} janvier 2020**

OBJET: 60- PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITE 2017 DU SIEG

Conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente le rapport d'activité ainsi que le compte administratif du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de gaz du Puy-de-Dôme pour l'année 2017,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **confirme avoir pris connaissance du rapport d'activité du compte administratif présenté, lesquels n'appellent pas d'observations de sa part.**

OBJET: 61- PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE CCTDMG

Conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2018 ainsi que le compte administratif de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne en présence de M. Tony BERNARD, son Président, invité en mairie pour un échange avec les conseillers à cette occasion,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **confirme avoir pris connaissance du rapport d'activité du compte administratif présenté, lesquels n'appellent pas d'observations de sa part.**

QUESTIONS DIVERSES

- Remplacement des robinets thermostatiques dans les salles de classe en raison du dysfonctionnement de la régulation actuelle. (1230.00 €).
- Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2019. Point important : plus de cours de piscine en raison de la fermeture de la piscine de Thiers.
- Proposition du groupe API reçue pour un service externe de restauration à la cantine scolaire.
- Bilan du repas des Aînés du 24 novembre 2019 : 133 personnes ont participé à la fête
- Colis des Aînés : une centaine de colis distribués aux administrés de la Commune et 33 ont été portés de résidents des maisons de retraite.
- Compte-rendu de l'inauguration de la Maison de Santé le 6 décembre 2019.
- Compte-rendu de la réunion du Comité des Fêtes le 9 décembre 2019. Prochaine réunion prévue en mars 2020 pour la préparation de la Fête Patronale.
- Vernissage Exposition photos par un jeune de l'Espace Jeunes du Pont de Celles à la Bibliothèque Municipale le 17 janvier 2020 à 18h00.
- Distribution du bulletin municipal fin janvier 2020.

- Dans la cadre de la Saison Culturelle, le spectacle « Les aventuriers de l'humour perdu » aura lieu dimanche 26 janvier 2020 à 15h00 Salle Fernand Bernard sur réservation.
- Vœux et Galette des Rois avec les agents et les bénévoles de la Bibliothèque le 16 janvier 2020 à 18h00 en Mairie.
- Projet Ages et Vie : Achat de la propriété Chevalier par la Commune en vue de sa démolition et revente du terrain nu en vue du projet de construction de maisons partagées.
- A partir du 15 décembre 2019, les autocars TER SNCF s'arrêteront plusieurs fois dans la journée sur le parcours Clermont-Ferrand – Saint- Etienne aller-retour. Horaires consultables sur le site Internet de la Commune.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 22 janvier 2020 à 18h30.